

Séance ordinaire du 20 avril 2015

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingtième jour du mois d'avril deux mille quinze à dix-neuf heures trente, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Jean-Pierre Bazinet, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, René Fortin, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Pierre Lainesse, Réjean Lamontagne, Robert Maranda, Fleur Paradis, Michel Patry et Michel Turner formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Serge Côté

Assistent à la séance : Yves Després, directeur général adjoint à la Sécurité publique, et Marlyne Turgeon, assistante-greffière.

CV-2015-03-62

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 20 avril 2015, tel qu'il est modifié ainsi que par l'ajout des affaires suivantes prévues aux points 26.1 et 26.2 intitulés :

« Infrastructures

Financement relatif aux travaux de pavage, trottoirs et bordures 2015

Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-019-R-1 »

« Urbanisme

Attribution d'odonyme

Document d'aide à la décision URBA-2015-070 »

ainsi que par le retrait des affaires suivantes prévues aux points 8.5 et 17.1 intitulés :

« Direction générale

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis

Document d'aide à la décision DG-2015-112 »

« Développement économique et de la promotion

Renonciation au bénéfice d'une servitude d'utilité publique sur le lot 1 964 370 du cadastre du Québec (rue André Bergeron, secteur Saint Nicolas)

Document d'aide à la décision DEV-2015-032 »

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-63

Période de questions

Environ 20 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2015-03-64

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril et de la séance extraordinaire du 13 avril 2015

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 7 avril et de la séance extraordinaire du 13 avril 2015.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-65

Félicitations à monsieur Ladrière Samson

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé à l'unanimité

De féliciter monsieur Ladrière Samson pour son implication à titre de bénévole à la Maison des aînés et au Centre d'action bénévole Bellechasse – Lévis – Lotbinière depuis presque vingt ans. Il a aussi été impliqué dans le développement du Centre de plein air de Lévis (centre de ski), et il a œuvré pendant de nombreuses années dans la construction navale au Chantier AC Davie dans le secteur de la Traverse. Monsieur Samson s'est démarqué pour son implication et son engagement dans la communauté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-66

Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 31 mars et du 7 avril 2015

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 31 mars et le 7 avril 2015 est déposé.

CV-2015-03-67

Besoins de main-d'œuvre à la Direction de l'environnement et à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision RHAC-2015-019](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre de la Direction de l'environnement et la Direction du service de police liés à la modification du poste col bleu et du poste col blanc, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2015-019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-68

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des affaires juridiques et du greffe

[Document d'aide à la décision RHAC-2015-033](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste col blanc de la Direction des affaires juridiques et du greffe, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2015-033.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-69

Besoin de main-d'œuvre à la Direction du service de police

[Document d'aide à la décision RHAC-2015-038](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste col bleu de la Direction du service de police, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2015-038.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-70

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des infrastructures et lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334

[Document d'aide à la décision RHAC-2015-041](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste cadre de la Direction des infrastructures, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2015-041, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et le Syndicat des employés municipaux de Lévis, section locale 2334, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-71

Besoin de main-d'œuvre à la Direction des communications

[Document d'aide à la décision RHAC-2015-034](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'autoriser le mouvement de main-d'œuvre lié au poste col blanc de la Direction des communications, tel qu'il est précisé en annexe à la fiche de prise de décision RHAC-2015-034.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-72

Lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927 concernant l'affectation d'un membre du personnel professionnel

[Document d'aide à la décision RHAC-2015-042](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 2927, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision RHAC-2015-042, concernant l'affectation d'un membre du personnel professionnel.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-73

Aide financière à Le club de curling Etchemin (1961) Ltée

[Document d'aide à la décision DG-2015-103](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ à Le club de curling Etchemin (1961) Ltée pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-74

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis

[Document d'aide à la décision DG-2015-106](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry

Appuyé par le conseiller Robert Maranda

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Ann Jeffrey et Janet Jones à participer à l'activité organisée par la Chambre de commerce de Lévis le 23 avril 2015, à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-75

Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité de la Chambre de commerce de Lévis

[Document d'aide à la décision DG-2015-109](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'autoriser les membres du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet, Brigitte Duchesneau, Ann Jeffrey, Janet Jones et Fleur Paradis à participer à l'activité organisée par la Chambre de commerce de Lévis, le 27 avril 2015, à Lévis et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-76

Modification de la résolution CV-2015-02-88 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La société grand village inc. »

[Document d'aide à la décision DG-2015-110](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau

Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De modifier la résolution CV-2015-02-88 « Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de La société grand village inc. » par l'insertion, après le nom « Janet Jones », du nom « Michel Turner ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-77

Financement de la dépense relative à la réhabilitation des lots 4 957 268 et autre du cadastre du Québec (projet d'aménagement d'un stationnement, rue Saint Laurent, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision ENV-2015-008-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse

Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

De financer la dépense relative à la réhabilitation des lots 4 957 268 et autre du cadastre du Québec (projet d'aménagement d'un stationnement, rue Saint-Laurent, secteur Lévis) au montant maximal de 117 950 \$ à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-78

Disposition de véhicules et d'équipement pour l'encan d'avril 2015 et affectation du fruit de la vente

[Document d'aide à la décision INF-EM-2015-012](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'autoriser la vente par le Centre des services partagés du Québec des véhicules dont la valeur estimée excède 10 000 \$, selon la liste produite en annexe B à la fiche de prise de décision INF-EM-2015-012.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-79

Entente à intervenir avec le ministère des Transports du Québec concernant la reconstruction du pont de la rivière Aulneuse (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-039](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De conclure l'entente à intervenir avec le ministre des Transports du Québec concernant la reconstruction du pont de la rivière Aulneuse (secteur Saint-Nicolas), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-GEN-2015-039, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-80

Financement de la dépense relative à la réfection d'une passerelle piétonne au parc des Chutes (secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision INF-TP-2015-019](#)

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Clément Genest

Pour financer la dépense relative à la réfection d'une passerelle piétonne au parc des Chutes (secteur Saint-Nicolas), d'affecter un montant de 50 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de 10 ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2016 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-81

Engagements relatifs à un plan de gestion de débordement des eaux usées pour les secteurs tributaires au poste de pompage SP-02, arrondissement Desjardins

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-032](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

De s'engager à déposer un plan de gestion de débordement pour les secteurs tributaires au poste de pompage SP-02, arrondissement Desjardins, lequel doit être déposé dans les trois ans après la transmission de l'engagement au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

De s'engager à assurer la réalisation des mesures compensatoires prévues dans ce plan à l'intérieur d'un délai maximal de cinq ans après son approbation par ce ministère.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-82

Attribution du contrat pour les travaux de réparation de nids-de-poule par injection (colmateur avec opérateur)

[Document d'aide à la décision INF-TP-2015-021](#)

Attendu la demande de soumissions ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'attribuer le contrat pour le projet des travaux de réparation de nids-de-poule par injection (colmateur avec opérateur) (appel d'offres 2015-50-23) à Nasco inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 67 950 \$, avant TPS et TVQ, pour la première année d'un contrat de trois ans et qui est indexé à compter de la deuxième année, conformément au devis et à sa soumission.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-83

Modification de la résolution CV-2015-02-96 « Renouvellement des contrats de service intervenus avec les Transporteurs en vrac de la Rive-Sud pour le transport de la neige et de la glace et pour le transport des matières en vrac des travaux exécutés par la Ville en régie interne »
[Document d'aide à la décision INF-TP-2015-023](#)

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet

De modifier la résolution CV-2015-02-96 « Renouvellement des contrats de service intervenus avec les Transporteurs en vrac de la Rive-Sud pour le transport de la neige et de la glace et pour le transport des matières en vrac des travaux exécutés par la Ville en régie interne » par le remplacement des mots « soit jusqu'au 31 mars 2017 » par les mots « soit respectivement jusqu'au 31 mars 2017 pour le transport de matières en vrac de la Ville en régie interne et jusqu'au 1er juin 2017 pour le transport de la neige et de la glace ».

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-84

Crédits additionnels pour la démolition du bâtiment sur le lot 2 435 487 du cadastre du Québec et décret des travaux
[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-020-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'accorder des crédits additionnels au montant maximal de 100 000 \$ provenant des revenus recouvrables (01-234-30-025) au poste de dépenses 02-311-99-521 pour le paiement de dépenses recouvrables liées à la démolition du bâtiment sur le lot 2 435 487 du cadastre du Québec, le montant devant être remboursé par le propriétaire actuel de l'immeuble, et de décréter les travaux.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-85

Dépôt de la candidature d'un membre du conseil de la Ville pour l'édition régionale des *Prix du patrimoine 2015*
[Document d'aide à la décision DVC-ART-2015-011](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par la conseillère Brigitte Duchesneau

De déposer la candidature du membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet pour la mention de reconnaissance, soulignant la contribution d'un élu municipal ou élue municipale de la Chaudière-Appalaches à la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes sur son territoire dans le cadre des *Prix du patrimoine 2015*.

D'autoriser le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet à participer à l'activité des *Prix du patrimoine 2015*, le 13 juin 2015, aux Éboulements, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission de l'activité.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-86

Appui pour la candidature de la chef du Service des arts et de la culture à un poste d'administrateur ou administratrice du réseau Les Arts et la Ville

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2015-012](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'appuyer la candidature de Nathalie Ouellet, chef du Service des arts et de la culture, dans la catégorie fonctionnaire municipal, pour un poste d'administrateur ou administratrice au sein du conseil d'administration du réseau Les Arts et la Ville.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-87

Proclamation de la *Semaine nationale de la santé mentale*

[Document d'aide à la décision DVC-SOC-2015-008](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De proclamer *Semaine nationale de la santé mentale* du 4 au 10 mai 2015 et d'inviter la population lévisienne à combattre les préjugés envers la santé mentale et à poser des gestes concrets pour favoriser une bonne santé mentale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-88

Aide financière à Rues principales Saint-Romuald Inc.

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2015-010](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Pierre Lainesse

D'accorder une aide financière de 2 000 \$ à Rues principales Saint-Romuald Inc. pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-89

Déplacement de l'assiette d'une servitude établie sur une partie du lot 2 219 864 du cadastre du Québec (rue Patton, secteur Lévis) et du lot 2 219 872 de ce cadastre (rue de la Falaise, secteur Lévis) et acquisition d'une servitude sur une partie du lot 2 219 861 de ce cadastre (rue Patton, secteur Lévis)

[Document d'aide à la décision DEV-2015-039](#)

Il est proposé par Pierre Lainesse

Appuyé par Jean-Pierre Bazinet

De renoncer au bénéfice de la servitude d'aqueduc et d'égouts créée par les actes notariés publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous les numéros 143 314 et 157 782, uniquement quant au lot 2 219 864 du cadastre du Québec, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 2 219 864 de ce cadastre, d'une superficie de 219,4 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à la fiche de prise de décision DEV-2015-039, en faveur du lot 2 223 286 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

De renoncer au bénéfice de la servitude d'aqueduc et d'égouts créée par l'acte notarié publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 128 622, uniquement quant au lot 2 219 872 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 2 219 872 de ce cadastre, d'une superficie de 86,7 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 223 268 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

D'acquérir, à titre gratuit, une servitude d'aqueduc et d'égouts sur une partie du lot 2 219 861 de ce cadastre, d'une superficie de 24,4 mètres carrés, telle qu'elle est montrée sur le plan annexé à cette fiche de prise de décision, en faveur du lot 2 223 286 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-90

Revente des lots 4 117 898 et 4 117 899 du cadastre du Québec (Parc industriel Lauzon)

[Document d'aide à la décision DEV-2015-046](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Michel Turner

De considérer comme entièrement réalisée, à la satisfaction de la Ville, la condition prévue à la clause 5 de l'acte de vente notarié publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 15 384 868 et la condition prévue à la clause 6 de l'acte de vente notarié publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Lévis sous le numéro 15 620 894.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-91

Financement relatif à l'acquisition des lots 2 847 181 et autres du cadastre du Québec, (rue Marcel-Roussel, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision DEV-2015-056](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

De s'engager, conditionnellement à l'acquisition des lots 2 847 181, 2 847 182, 2 847 183, 2 847 185 et 2 847 047 du cadastre du Québec (11, 17 et 18, rue Marcel-Roussel, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), à entreprendre des démarches visant à modifier la réglementation applicable de façon à interdire toute construction ou infrastructure sur ces lots, tant qu'un danger subsistera pour la sécurité des personnes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-92

Félicitations aux lauréats lévisiens de la finale régionale Expo-sciences Hydro-Québec, finale régionale de Québec et de Chaudière-Appalaches

[Document d'aide à la décision DEV-2015-057](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De féliciter les lauréats lévisiens de l'Expo-sciences Hydro-Québec, finale régionale de Québec et de Chaudière-Appalaches :

- monsieur Justin L. Lebrun et monsieur Charles Gendron, de l'école secondaire Marcelle-Mallet, qui ont remporté le prix *Coup de cœur astronomie/météo* pour le projet *Le Graviton*;
- monsieur Jérôme Larivière et madame Joanie Paradis, de l'école secondaire Les Etchemins et de l'école secondaire de l'Aubier, qui ont

remporté le prix *Médaille d'or classe sénior* et le 5^e prix en vulgarisation pour le projet *La mécanique quantique*.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-93

Aide financière à Ag-bio centre

[Document d'aide à la décision DEV-2015-005](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'accorder une aide financière de 40 000 \$ à Ag-bio centre pour le maintien de ses activités auprès de la communauté d'affaires et de la population lévisiennes.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-94

Avenant à l'entente de collaboration intervenue avec le Marché public de Lévis, coopérative de solidarité

[Document d'aide à la décision DEV-2015-040-R-2](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Paradis
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure l'avenant à l'entente de collaboration intervenue le 9 janvier 2014 avec le Marché public de Lévis, coopérative de solidarité, ayant pour objet l'exploitation du marché public permanent, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2015-040-R-2, et d'autoriser le maire et la greffière à signer cet avenant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-95

Fermetures temporaires de rues pour la tenue du *Demi marathon Oasis*

[Document d'aide à la décision DEV-2015-060](#)

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

De fermer temporairement les rues telles qu'elles sont décrites à la fiche de prise de décision DEV-2015-060 pour la tenue du *Demi-marathon Oasis* le 3 mai 2015, et d'offrir à l'organisme Marathon des deux rives - Lévis/Québec tous les services d'encadrement et de sécurité à titre d'aide logistique selon les disponibilités financières et matérielles des directions concernées, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-03-96

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (chemin Vanier, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-021](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme.

Ce règlement a pour objet d'agrandir une affectation résidentielle faible densité à même une affectation commerciale sectorielle.

CV-2015-03-97

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (chemin Vanier, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-021](#)

Le membre du conseil de la Ville Jean-Pierre Bazinet donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Ce règlement a pour objet l'agrandissement de la zone H1621 à même une partie de la zone C1619.

CV-2015-03-98

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-45 sur le prêt sur gage

[Document d'aide à la décision POL-2015-013](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-45 sur le prêt sur gage.

Ce règlement a pour objet de régir l'activité de prêt sur gage sur le territoire de la ville et de prévoir qu'un permis est requis pour l'exercice de cette activité.

CV-2015-03-99

Avis de motion du Règlement RV-2015-14-46 décrétant un emprunt de 3 140 000 \$ pour étaler l'ajustement 2015 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2015-011](#)

Le membre du conseil de la Ville Robert Maranda donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2015-14-46 décrétant un emprunt de 3 140 000 \$ pour étaler l'ajustement 2015 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec.

Ce règlement a pour objet de décréter un emprunt n'excédant pas la somme de

3 140 000 \$, d'un terme de dix ans, remboursable par une taxe imposée et prélevée annuellement sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville, dans le but d'étaler l'ajustement 2015 requis pour neutraliser les effets du traitement comptable du remboursement de la taxe de vente du Québec (TVQ).

CV-2015-04-00

Adoption du Projet de règlement RV-2015-14-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme (chemin Vanier, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-021](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2015-14-43 modifiant le Règlement RV-2011-11-22 sur le plan d'urbanisme, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2015-021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-01

Adoption du Projet de règlement RV-2015-14-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (chemin Vanier, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-021](#)

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Projet de règlement RV-2015-14-44 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2015-021.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-02

Adoption du Règlement RV-2015-14-30 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-026](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-30 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie de la rue des Tourtes, dans le secteur Charny ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Michet Turner

D'adopter le Règlement RV-2015-14-30 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-03

Adoption du Règlement RV-2015-14-31 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-026](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-31 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier les heures où le stationnement est interdit, en période hivernale, sur une partie de la Côte du Passage, dans le secteur Lévis. ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Pierre Lainesse
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter le Règlement RV-2015-14-31 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-04

Adoption du Règlement RV-2015-14-32 modifiant le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies

[Document d'aide à la décision INC-2015-006](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-32 modifiant le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de modifier certaines dispositions, notamment relatives au permis de brûlage et de prévoir la possibilité de recourir, dans certains cas exceptionnels,

à des mesures différentes dans l'application du règlement ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'adopter le Règlement RV-2015-14-32 modifiant le Règlement RV-2014-13-34 concernant la prévention des incendies.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-05

Adoption du Règlement RV-2015-14-37 fixant pour l'année 2015 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins

[Document d'aide à la décision DEV-2015-042](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-37 fixant pour l'année 2015 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de fixer, pour l'année 2015, le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et de décréter l'acquisition de lots à ces fins ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda

Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2015-14-37 fixant pour l'année 2015 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-06

Adoption du Règlement RV-2015-14-38 modifiant le Règlement RV-2014-13-36 fixant pour l'année 2014 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins

[Document d'aide à la décision DEV-2015-042](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-38 modifiant

le Règlement RV-2014-13-36 fixant pour l'année 2014 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de décréter l'acquisition du lot 4 817 852 du cadastre du Québec, à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Michel Patry
Appuyé par le conseiller Michel Turner

D'adopter le Règlement RV-2015-14-38 modifiant le Règlement RV-2014-13-36 fixant pour l'année 2014 le montant maximal des dépenses prévues pour l'acquisition d'immeubles à des fins industrielles, para-industrielles ou de recherche et décrétant l'acquisition de lots à ces fins.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-07

Adoption du Règlement RV-2015-14-39 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02 (délégation de pouvoir)

[Document d'aide à la décision DG-2015-088-R-2](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-39 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02 a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de déléguer au comité exécutif le pouvoir d'autoriser un membre du conseil de la Ville ou du comité exécutif à poser un acte dans l'exercice de ses fonctions et à dépenser en conséquence ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2015-14-39 modifiant le Règlement intérieur CV-001-02.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-08

Adoption du Règlement RV-2015-14-40 de tarification pour les services, locaux et activités offerts par la Direction de la vie communautaire

[Document d'aide à la décision DVC-2015-006-R-2](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-40 de tarification pour les services, locaux et activités offerts par la Direction de la vie communautaire a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de prévoir la tarification applicable pour la location d'équipements sportifs et récréatifs, la location de salles, les activités de camp de jour et les activités sportives libres;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Bazinet
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Règlement RV-2015-14-40 de tarification pour les services, locaux et activités offerts par la Direction de la vie communautaire.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-09

Adoption du Règlement RV-2015-14-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats (secteurs des rues privées pour fins de permis de construction)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-092](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats (secteurs des rues privées pour fins de permis de construction) a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet de remplacer à l'annexe B les plans 1 à 22 et de manière à y ajouter le plan 23 ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2015-14-24 modifiant le Règlement RV-2011-11-28 sur les permis et certificats, sans changement par rapport au projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-02-09.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-10

Adoption du Règlement RV-2015-14-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (Ajout de la classe d'usages C111 (Soins personnels ou services professionnels) dans la zone H0336, située sur la route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-097](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (Ajout de la classe d'usages C111 (Soins personnels ou services professionnels) dans la zone H0336, située sur la route Marie-Victorin, secteur Saint-Nicolas) a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone H0336, les usages de la classe d'usages C111, et de prévoir les normes applicables à ceux-ci ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Réjean Lamontagne
Appuyé par le conseiller Clément Genest

D'adopter le Règlement RV-2015-14-12 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au second projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-02-58.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-11

Adoption du Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales isolées, zone M1145, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision URBA-2015-099](#)

ATTENDU QU'une copie du projet de Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (habitations multifamiliales isolées, zone M1145, secteur Saint-Romuald) a été remise aux membres du conseil de la Ville au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu ce projet de règlement et qu'ils renoncent à la lecture de ce règlement;

ATTENDU QUE l'assistante-greffière mentionne que ce règlement a pour objet d'autoriser, dans la zone M1145, les habitations multifamiliales isolées de 7 à 12 logements et de prévoir les normes applicables à cet usage ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'adopter le Règlement RV-2015-14-07 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, sans changement par rapport au second projet de règlement adopté par la résolution CV-2015-02-59

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-12

Financement relatif aux travaux de pavage, trottoirs et bordures 2015

[Document d'aide à la décision INF-GEN-2015-019-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par la conseillère Janet Jones

De financer la dépense relative aux travaux de pavage de certaines voies publiques, routes accès aux sablières et carrières pour l'année 2015 de l'annexe A de la fiche de prise de décision INF-GEN-2015-019-R-1, pour un montant maximal de 207 000 \$ à même le fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-13

Attribution d'odonyme

[Document d'aide à la décision URBA-2015-070](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Michel Patry

D'attribuer à la rue numéro 5 l'odonyme indiqué en annexe à la fiche de prise de décision URBA-2015-070.

Adoptée à l'unanimité

CV-2015-04-14

Période d'intervention des membres du conseil

Aucun membre du conseil de la Ville ne prend la parole.

CV-2015-04-15

Période de questions

Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2015-04-16

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Robert Maranda
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

À 21 heure 10, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, assistante-greffière
